



École de La Ribambelle
500, rue Anick, Québec (Québec) G1C 4X5
Téléphone : 418 666-4455 Télécopieur : 418 666-6285
Courriel : ribambelle@csdps.qc.ca

Commission scolaire des
PREMIÈRES-SEIGNEURIES
Inspirer pour devenir

L'ÉDUCATION
PUBLIQUE Des forces qui s'additionnent
AU QUÉBEC Des succès qui se multiplient



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 15 décembre 2020, 18 h 45, à l'école de la Ribambelle, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Côté, Simon Pierre	Parent substitut		X
Deschênes, François	Parent substitut	X	
Fradette, Amélie	Représentante du personnel enseignant	X	
Gagnon-Gelly, Esther	Représentante des parents	X	
Huot, Nathalie	Représentante du personnel enseignant	X	
Martel, Julie	Représentante des parents		X
Nolet, Jonathan	Représentant des parents	X	
Ouellet, Julie	Responsable du service de garde		X
Ross, Marie-Christine	Représentante du personnel de soutien	X	
Roussel, Christine	Représentante du personnel enseignant	X	
Senneville, Sauphie	Représentante des parents	X	
Whittom, Geneviève	Présidente	X	

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Brassard, Marc-André	Directeur	X	
Tanguay, Joannie	Secrétaire	X	

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Geneviève Whittom accueille les membres, constate le quorum et invite chaque membre à se présenter. Elle ouvre la séance à 18 h 50.

CE # 20-21-086

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé et résolu l'adoption de l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ par Mme Sauphie Senneville



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 20-21-087

3. LECTURE ET ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2020

À la suite de la lecture, il est suggéré d'apporter les corrections suivantes :

Au deuxième paragraphe du point 2,4, remplacer « est jointe » par « sont jointes ».

Au deuxième paragraphe du point 2.12 remplacer « qui ne monopolise » par « qu'elle ne monopolise ».

Au point 2.13, remplacer « Parce-que la manipulation d'argent et de chèques » par « Comme la manipulation d'argent et de chèques ».

ADOPTÉ par Mme Sauphie Senneville

CE # 20-21-088

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2020

Photo scolaire

Le déroulement de la journée des photos scolaires a été très efficace. M. Marc-André Brassard propose de sonder les familles au courant des prochains mois pour connaître leur degré de satisfaction en prévision du contrat des photos scolaires de l'année prochaine. Mme Amélie Fradette questionne la direction concernant les photos de finissants ainsi que le délai de réception des photos des élèves de 6^e année pour la préparation des albums de finissants.

Campagne de financement

M. Marc-André Brassard informe les membres que nous avons toujours en tête la demande pour une campagne de financement pour les parents qui désirent diminuer les coûts de leur facture scolaire, mais que le facteur temps est actuellement un gros enjeu. Pour le moment, aucun parent ne nous a fait cette demande.

Modalités de paiement – frais scolaires

La direction précise que les parents ont été avisés que le paiement des frais scolaires doit se faire par virement électronique seulement. La date limite pour payer la facture est le 15 décembre 2020.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 20-21-089

5. BONS COUPS !

- ♥ Bravo à M. Marc-André qui a pris beaucoup de son temps pour obtenir des subventions supplémentaires pour la cour d'école !
- ♥ Remerciement à Mme Geneviève Whittom pour les coupons 2 pour 1 au chocolat favori !
- ♥ Un gros merci au comité de la fête de Noël pour l'organisation incroyable ! ,
- ♥ Félicitation à Mme Jacinthe Pineau pour son projet d'un coin lecture dans sa classe qui a obtenu une subvention de 3000 \$ de la caisse populaire Desjardins.

CE # 20-21-090

6. LA PAROLE AU PUBLIC

Mme Karine Dessureault, maman d'un élève de la Ribambelle, désire s'exprimer concernant l'organisation des périodes de dîner au service de garde. Elle mentionne que les enfants ont besoin de bouger et de dépenser leur énergie. En plus de moins bouger lors des journées, il est plus difficile pour les enfants de garder le silence complet lors du dîner en plus qu'ils doivent rester dans le même local toute la journée.

Elle comprend qu'il n'est pas toujours évident de faire bouger les élèves avec les mesures actuelles, mais qu'il est important qu'ils puissent prendre l'air à l'extérieur. M. Marc-André Brassard informe les membres qu'il est prioritaire pour l'équipe de trouver des solutions afin d'améliorer les périodes de dîner au service de garde. Un comité des solutions a été mis en place avec du personnel du service de garde afin de proposer des solutions et de les mettre en place. Il précise également qu'avec les horaires des dîners qui sont écourtés, il n'est pas toujours évident pour l'équipe de gérer le tout dans un court moment. Nous ferons en notre possible pour améliorer les choses et permettre à nos élèves de bouger davantage.

CE # 20-21-091

7. APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2021-2022

M. Marc-André Brassard présente aux membres le document de la grille-matières 2020-2021. Aucun changement majeur n'apparaît au Régime pédagogique pour la



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

prochaine année scolaire. Toutefois, le régime pédagogique précise qu'à chaque année, deux (2) formes d'arts parmi les 4 doivent apparaître au bulletin. Dans le contexte actuel, 3 formes d'arts apparaissaient dans le bulletin du premier cycle. Il a donc été convenu avec les équipes concernées que les arts plastiques continueraient d'être enseignés par les titulaires du premier cycle sans toutefois faire l'objet d'une évaluation au premier bulletin, puisque la danse et la musique le sont.

ADOPTÉE par Mme Sauphie Senneville

CE # 20-21-092

8. PROPOSITION DE MODIFICATION DE L'OFFRE D'ACTIVITÉS DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU SERVICE DE GARDE

M. Marc-André Brassard nous informe qu'au mois de mai 2020, le service de garde avait proposé des activités qui ne devaient pas dépasser un budget de 100 \$ par enfant pour la totalité des journées pédagogiques de l'année. Le montant proposé était donc de 92,40 \$. La sortie des glissades Tewkesbury a dû être annulée considérant les mesures liées à la Covid-19. Voici les propositions que le service de garde offre aux parents pour remplacer cette annulation : 1. Aucune activité spéciale pour remplacer l'activité. Les frais de base d'une journée pédagogique seront chargés aux parents. 2. Sortie au Village Vacances Valcartier (augmentation du budget de 92,40 \$ proposé aux parents à 101,84 \$). 3. Activité sous le thème des fonds marins incluant un dîner sous-marin Subway (diminution du budget de 92,40 \$ proposé aux parents à environ 80 \$). Mme Sauphie Senneville mentionne qu'elle trouve que l'activité du Village Vacances Valcartier semble très bien, mais qu'elle comprend que plusieurs parents peuvent trouver les coûts plus dispendieux. Mme Esther Gagnon-Gelly mentionne que la décision est embêtante. Ce montant peut être dispendieux pour certains parents qui ont plus qu'un enfant à l'école. Elle mentionne qu'elle ne se sent pas à l'aise de prendre cette décision pour tous les parents. Mme Esther Gagnon-Gelly propose que les responsables du service de garde prennent la décision selon leurs besoins et leurs préférences.

Mme Caroline Whittom questionne la direction afin de voir la possibilité que cette décision soit prise par les responsables du service de garde.

M. Marc-André va informer Mme Julie Ouellet du service de garde que les membres du conseil d'établissement sont en accord à ce que cette décision soit prise par le service de garde.

APPROUVÉE à l'unanimité.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

CE # 20-21-093

9. RETOUR SUR LA FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Marc-André Brassard informe les membres que pour le moment, il n'y a pas de nouvelles capsules ou de nouveaux documents. Il mentionne également que ces formations doivent être faites seulement qu'une fois et non toutes les années.

Mme Karine Dessureault, parent d'un élève de la Ribambelle, se propose pour être un parent substitut. La direction mentionne qu'il sera impossible pour cette année d'être un parent substitut, mais qu'elle devra faire le processus de sélection lors de l'assemblée générale en début d'année prochaine.

CE # 20-21-094

10. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

SUIVI COVID : JOURNÉES DU 17 ET 18 DÉCEMBRE 2020

M. Marc-André Brassard mentionne que la Ribambelle n'a vécu aucune fermeture de classe actuellement. Nous sommes rigoureux quant aux mesures sanitaires et à l'application des protocoles, mais cela porte fruit pour le moment. Actuellement, nous avons environ 10 enfants qui sont inscrits au service de garde d'urgence pour le 17 et le 18 décembre. Si jamais un parent se présente avec son enfant le 17 et le 18 décembre prochain et que son travail fait partie de la liste des services essentiels, nous sommes dans l'obligation de l'accepter. Le personnel de l'école sera en télétravail lors de ces 2 journées. Certains parents ont réagi concernant l'admission des enfants au service de garde d'urgence selon les recommandations du ministère. Nous comprenons que plusieurs familles devront s'organiser, mais nous devons appliquer les recommandations.

Les 3 journées pédagogiques qui ont été ajoutées au calendrier scolaire sont dédiées à de la formation et de la préparation pour de l'enseignement à distance.

Le bloc 1 des volets vient tout juste de terminer. Le comité prépare actuellement le bloc 2. Malgré les restrictions que nous devons mettre en place, nous recevons beaucoup de commentaires positifs. Comme il n'y aura pas de gala cette année, les enseignants pourront envoyer des photos et des vidéos aux parents de leur classe afin qu'ils puissent voir ce qui se passe lors des périodes des volets.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

PROJET COUR DE RÉCRÉATION

La direction mentionne que 1 re phase est planifiée pour un montant de 106 000 \$, dont l'école a déjà la presque totalité des fonds. Concernant la phase 2, il pourrait être possible de la devancer d'un an et une subvention ministérielle de 50 000 \$ supplémentaire pourrait absorber la presque totalité du projet d'environ 187 000 \$. L'école n'aurait qu'une petite partie du projet à assumer sur quelques années. Le personnel a pu être impliqué pour le choix de certains éléments. Pour la phase 2, il serait bien d'impliquer des élèves. D'ici juin, sur la partie du parc appartenant à la Ville de Québec, il y aura plantation d'arbres, en partenariat avec l'organisme de verdissement Bassin versant Beauport. Nos élèves pourront y participer. Une campagne de financement organisée par l'OPP pourra soutenir le projet. Nos vestiaires seront refaits durant l'été. Ces rénovations permettront l'aménagement d'un entrepôt qui communiquera avec le gymnase. Mme Sauphie Senneville questionne la direction à savoir s'il est possible de voir les plans. M. Marc-André Brassard explique le plan, mais ne l'a pas avec lui. On y trouve une partie asphaltée, des jeux de lignage, 2 terrains de basketball, un module pour les petits, la zone de gravier demeure comme une zone de pourchasse, le module des grands sera bonifié par un mur d'escalade et une série de crochets sur le mur de tennis servira à accrocher les vêtements ou le matériel des élèves. Phase 2 : classe extérieure, un circuit de marche qui fera le tour de la cour, table et bancs, on conserve des parties gazonnées. La Ville prévoit améliorer les jeux d'eau en 2024. L'asphalte de notre cour serait refait également dans cette même période.

CE # 20-21-095

11. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE

Pas de suivi.

CE # 20-21-096

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Pas de suivi.

CE # 20-21-097

13. INFORMATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Pas de suivi.

CE # 20-21-098

14. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École de la Ribambelle**

Le service de garde est en pleine organisation pour les journées du 17 et du 18 décembre ainsi que pour le retour au mois de janvier qui sera également un service de garde d'urgence.

CE # 20-21-099

15. AUTRES SUJETS

Aucun.

CE # 20-21-100

16. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

23 février 2021

CE # 20-21-101

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités et la séance est levée à 19 h 42

Marc-André Brassard, directeur

Geneviève Whittom, présidente